



Edité le : 09/07/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIAEP DU BAS LIVRADOIS

LE BOURG
218 rue de la mairie
63590 AUZELLES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-99698	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2407-35934-1	N° Prélèvement :	00211448
N° Analyse :	00212016		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG	Code PSV :	0000001630
Localisation exacte :	MAIRIE, sanitaires robinet mitigeur		
Dept et commune :	63 LAPS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6740715200	Y :	3,2690959000
UGE :	0319 - SIAEP DU BAS LIVRADOIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D11+
Nom de l'exploitant :	SIAEP DU BAS LIVRADOIS	Motif du prélèvement :	CS
	Auzelles		
	63590 AUZELLES		
Nom de l'installation :	LAPS	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 03/07/2024 à 08h38	Code :	001538
	Réception au laboratoire le 03/07/2024 à 19h40		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / PISSAVY Nicolas		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/07/2024 à 19h40

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau 63D11+*	0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau 63D11+*	19.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain 63D11+*	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9 #

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D11+*	599	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200	1100
Chlore libre sur le terrain	63D11+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			
Chlore total sur le terrain	63D11+*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	63D11+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			
Microorganismes aérobies à 22°C	63D11+*	6	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			
Bactéries coliformes	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1		0	
Escherichia coli	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0		
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0		
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	63D11+*	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	63D11+*	Néant	-	Méthode qualitative					
Saveur	63D11+*	Néant	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15	
Couleur vraie (eau filtrée)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			
Turbidité	63D11+*	0.17	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	
Analyses physicochimiques									
Cations									
Ammonium	63D11+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	
Métaux									
Arsenic total	63D11+*	2.56	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.05	10		

63D11+* ANALYSE (D11+=D1+AS) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Nicolas ROUX
Valideur technique

